

Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

BOURSE POUR CERTIFICATION EN GÉNIE CLINIQUE

L'APIBQ souhaite soutenir ses membres qui désirent obtenir la certification en génie clinique administrée par le Conseil Canadien des Examinateurs pour l'obtention de la certification en génie clinique et la *Healthcare Technology Certification Commission*. Cette certification permet de faire reconnaître vos compétences professionnelles en génie clinique par une organisation de renom.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

En plus de respecter les conditions d'éligibilité du programme d'origine, c'est-à-dire :

- Être membre en règle de l'ordre des ingénieurs du Québec ;
- Exercer en génie clinique depuis au moins 3 ans.

Vous devez être membre de l'APIBQ depuis au moins 1 an.

Le récipiendaire devra participer à une activité de promotion à la discrétion de l'APIBQ.

PROCESSUS DE SOUMISSION

Vous devez fournir une lettre de motivation et être en mesure de prouver votre éligibilité au programme de certification (annexe).

L'APIBQ pourrait juger de l'intérêt et/ou de la motivation de l'étudiant lors du processus.

Sous preuve d'inscription à la certification, la bourse sera versée (avec présentation de la facture).

DATE LIMITE

Votre candidature doit être reçue à l'APIBQ avant le 13 mai 2022.

INCLUSION

Le soutien financier de l'APIBQ se limite aux frais d'inscription de $ 475 US qui sera versé en Canadien et exclut les frais récurrents de mise à jour de la certification.

RÉFÉRENCES UTILES

- American College of Clinical Engineering
- Information sur l'Ingénieur Clinique Certifié (CCE) (ACCE)
- Dépliant promotionnel - anglais
- Dépliant promotionnel - français
- Liste des Ingénieurs Cliniques Certifiés (CCE)

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer par courriel à marika@lassocie.ca